

LETTRE D'INTENTION

Projet de protocole local de coopération inter professionnelle

Fondé sur les exigences de qualité et de sécurité des protocoles de coopération entre professionnels de santé précisées par le décret du 27 décembre 2019

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039684544/> et après s'être assuré du caractère dérogatoire des actes décrits dans le protocole

Commentaires ARS

1. Intitulé du protocole		
2. Présentation générale du protocole et de son contexte de mise en œuvre	<p><u>Objectifs généraux, contexte et présentation du protocole :</u></p> <p><u>Objectifs de mise en œuvre :</u></p> <p><u>Patients et pathologie(s) concernés par le protocole :</u></p> <p><u>Intervalle d'âge des patients</u></p> <p><u>Professionnels concernés</u></p> <p>Qualification professionnelle et éventuellement spécialité des délégants :</p> <p>Qualification professionnelle et éventuellement spécialité des délégués :</p> <p><u>Etablissement / structure de mise en œuvre :</u></p>	
3. Critères d'inclusion des patients (définir précisément tous les critères)	<p><u>Critères d'inclusion</u></p> <p><u>Critère 1 :</u></p> <p><u>Critère 2 :</u></p> <p><u>Critère x :</u></p>	
4. Liste de toutes les dérogations envisagées : lister tous les actes et activités dérogatoires aux décrets de compétences des délégués nécessaires à la mise en œuvre du protocole, de préférence selon un déroulé chronologique. Cochez la nature des documentations à faire figurer en annexe, en sélectionnant celles qui sont pertinentes à l'exercice des dérogations. Ex : <ul style="list-style-type: none">● Pour chaque dérogation, arbre décisionnel pour guider la prise de décision du délégué● Et le cas échéant<ul style="list-style-type: none">- Grille d'entretien pour le recueil d'informations- Ordonnance type pour une prescription de médicament.- Tableau des normes attendues... <p><i>Nb : les dérogations peuvent porter sur la réalisation d'examens cliniques ou complémentaires, la prescription d'examens ou de traitements, sans oublier celles relatives aux entretiens avec les patients et aux examens cliniques hors compétences des délégués.</i></p>	<p>Dérogation 1</p> <p>Dérogation 2</p> <p>Dérogation n...</p> <p><input type="checkbox"/> Pour chaque dérogation, arbre décisionnel guidant pas à pas l'intervention des délégués aux différentes étapes du protocole en associant une action à chaque situation identifiée sans que les délégués puissent effectuer un diagnostic ou un choix thérapeutique non prévus dans le protocole (cf. modèle infra)</p>	

5. Conditions d'expérience professionnelle et de formation complémentaire théorique et pratique requises de la part du ou des professionnels délégués	<p><u>Prérequis : qualification (diplôme) et expérience professionnelle (durée et lieu d'expérience) des délégués</u></p> <p><u>Formation théorique envisagée</u></p> <p><u>Formation pratique envisagée</u></p>	
6. Principaux risques liés à la mise en œuvre du protocole. Procédure d'analyse des pratiques et de gestion des risques.	<p><u>Risques identifiés à chaque étape de la mise en œuvre du protocole, en indiquant les mesures préventives prévues pour chaque risque identifié :</u></p> <p><u>Réunions de coordination et d'analyse de pratiques délégants/délégués (fréquence, composition,...)</u></p>	

Exemple type d'algorithme pour la mise en œuvre de la délégation

Méthode : suivre « pas à pas » l'algorithme suivant pour prendre en charge le patient, repérer les critères justifiant de prendre l'avis du délégué ou de le réorienter vers le délégué. En l'absence de ces critères, prendre en charge le patient aux différentes étapes prévues jusqu'à la finalisation de la prise en charge prévue par le protocole.

